



Au Fil de Fontenay

F O N T E N A Y - S A I N T - P È R E

N°17
AVRIL 2019



L'été, vue de la rue des prés

Dans cette nouvelle édition du : *Fil de Fontenay*

Le printemps s'annonce et comme sur la très jolie aquarelle de Mme Michèle DOULUT reproduite en couverture de ce Fil, les fleurs vont à nouveau enjoliver nos paysages et agrémenter nos promenades dans notre beau village et ses alentours.

Cet environnement rural que nous nous efforçons de protéger est malheureusement sans cesse menacé. Menacé, par les dépôts sauvages qui arrivent avec les premières tontes et autres travaux. Merci à tous d'être vigilants et d'adopter une attitude responsable.

Le caractère rural de notre commune est également mis en péril par le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté urbaine GPS&O. Ce PLUI ne respecte pas les fondamentaux et les grands principes du PLU de notre commune.

Dans ce contexte non conforme aux attentes des Fontenaisiens, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable au PLUI et mettra tout en œuvre pour que la communauté urbaine revienne à la raison et ne confonde pas nos paysages ruraux avec les avenues des grandes villes du territoire de la CU.

Malgré tout, nous vous donnons rendez-vous prochainement pour fêter ensemble la nature avec l'inauguration du Parc du Clos des Tilleuls.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un très beau printemps.

Thierry JOREL

Le Printemps à Fontenay



Carnaval

Le 23 mars, une très belle journée a réuni petits et grands qui ont défilés, tous déguisés, afin d'accompagner

M. CARNAVAL

jusqu'au terrain communal où, selon la tradition, il fût brulé sous les yeux émerveillés des enfants.

4^{ème} Anniversaire du Marché nocturne Vendredi 12 avril, place de la Mairie

Grâce à la **Tombola** - grattage le vendredi 12 avril et tirage le vendredi 19 avril, les habitués du marché ont pu gagner de nombreux lots bons d'achats, champagne, fleurs...

Dans une ambiance musicale, un **Repas** réunissant 160 personnes, entièrement préparé avec les produits du marché a permis de renouer avec le printemps.



Merci aux commerçants pour la préparation du repas.

Bienvenue au nouveau **boucher**, au **rôtisseur** et aux autres commerçants qui viennent rejoindre notre marché. Prochainement, un stand fruits et légumes viendra compléter cette belle équipe.

GRAND DÉBAT
NATIONAL
CONSULTATION CITOYENNE



© Jérôme Colmeur/gp

Le 2 mars 2019, le Conseil Municipal a ouvert la Mairie et accueilli quelques habitants qui ont fait part de leurs doléances. Celles-ci ont été transmises via la plateforme du "Grand Débat"

Le Printemps à Fontenay



Recensement

Notre recensement est terminé, merci à tous pour le bon accueil que vous avez réservé à nos deux agents,
Bilan : 100 % de recensés

Nouveaux habitants et jeunes électeurs

Le 30 mars 2019 nous avons fait connaissance avec les nouveaux habitants du village et leur avons souhaité la bienvenue dans une ambiance conviviale.



Les jeunes Fontenaisiens, nouvellement inscrits sur les listes électorales ont reçu leur **Livret du Citoyen** rappelant les droits, les devoirs du citoyen ainsi que les principes et les valeurs de la République.

Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **705***

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

 **79***

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars



Élections Européennes 26 mai 2019

Tous les électeurs recevront
une nouvelle carte

POUR EN SAVOIR PLUS: cettefoisjevote.eu
www.touteurope.eu ou www.europedirectfrance.eu

Embellissement: au fil des fleurs

Notre diplôme pour l'année 2018



Fontenay-Saint-Père a conservé pour 2018
ses trois pétales

Le label des « **Villes et Villages Fleuris** » récompense les communes qui œuvrent pour une meilleure qualité de vie en menant des actions en faveur de l'environnement, du fleurissement, de l'amélioration du cadre de vie, de l'accueil et du bien-être des habitants.

La mise en fleurissement des sentes, trottoirs et pieds de murs est reconduite cette année

A cet effet, des graines pour pieds de mur seront distribuées gratuitement à tous les Fontenaisiens lors du marché du

vendredi 17 mai 2019

Les plantations estivales se feront en Mai.

Comme chaque année, des herbes aromatiques et des fleurs seront plantées dans les carrés potagers, de nouvelles fleurs viendront regarnir les places et les entrées du village.

Devenez acteur de l'embellissement de notre village afin d'améliorer notre cadre de vie. Vous pouvez participer à la Commission Embellissement du village, contactez la Mairie.

Embellissement: au fil des fleurs

Inauguration du Parc du Clos des Tilleuls, 26 ter rue Pasteur

Dimanche 30 juin 2019 ouverture à partir de 13h30

Le Conseil Municipal a décidé de créer un espace dédié à la petite enfance où parents, grands-parents, assistantes maternelles pourront accompagner les enfants dans une découverte ludique de la nature et favoriser leur développement psychomoteur.

Vous découvrirez:

-La Serre Communale à visée éducative et interactive vous offrant la possibilité d'échanger plans et astuces de jardinier ; l'objectif est également de produire des fleurs pour la commune et ainsi minimiser les coûts de l'embellissement du village.

-L'aire de jeu multi-activités pour les tous petits où Firmin le dauphin et Mireille l'abeille vous attendent...

- L'installation de bacs à compost



**D'autres surprises vous attendront
au cours de cette belle journée**



Zéro phyto

Protégeons notre biodiversité : depuis le 1er janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction **d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse** pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.



Toutes les substances restantes, ainsi que leurs emballages, doivent être impérativement rapportés en déchetterie.

Commençons donc par retrouver des gestes simples et faisons de nos jardins des refuges de biodiversité !

Travaux



Passage du RU rue du Saussaye

Des travaux ont été effectués Rue du Saussaye afin de remettre en état le passage du RU.

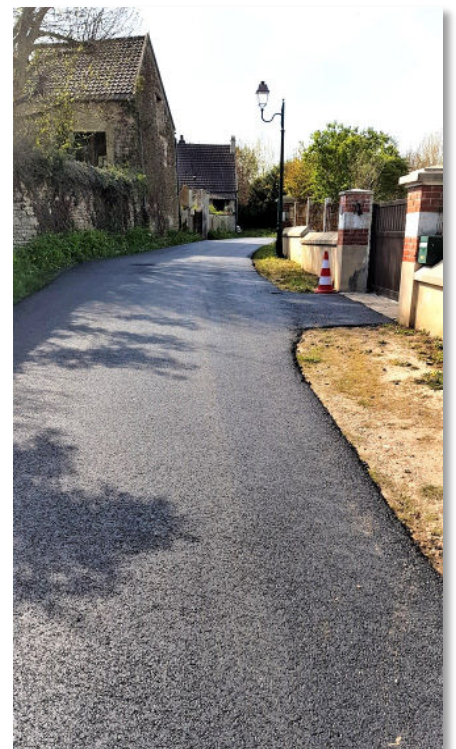
Enfouissement des lignes au quartier du Moutier



Après la réalisation des branchements électriques, les travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques sont en cours .
Les anciens poteaux électriques seront prochainement supprimés

Les travaux se poursuivront par l'éclairage de l'église

Réfection de la chaussée rue des Sablons et rue du Meslier



Assainissement collectif

Prochainement, signature des Conventions entre les particuliers des quartiers du Saussaye et de l'Ancienne mairie, qui ont choisi de participer au groupement de commande avec GPS&O et ainsi bénéficier des subventions de Seine Normandie et du Département. **La mise en œuvre suivra !**

Travaux

PLUi



Le Plan d'Urbanisme Intercommunal ne respectant pas les critères du PLU de notre commune, le 7 mars 2019 le Conseil Municipal a donné un avis défavorable concernant l'arrêté du PLUI proposé par GPS&O

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA POURSUITE DE L'ELABORATION DU PLUI

Avant le 11 Mars 2019 : Avis des communes

Avant fin Mars 2019: Avis des personnes publiques associées

9 Mai 2019 : 2ème arrêt du PLUI et rapport de synthèse des avis des communes et personnes publiques associées

5 Juin– 17 Juillet 2019 : Enquête publique

Juin à Novembre 2019 : Echanges avec les communes et modifications du document en lien avec les communes

Hiver 2019-2020 : Approbation du PLUI



**Les travaux d'extérieur nécessitent une demande préalable ou un permis de construire.
La commission d'urbanisme est à votre disposition tous les mardis de 18h à 19h afin de vous conseiller dans vos projets.**

Le Point Info



Frelons asiatiques

Problème de santé publique

Le **frelon asiatique** ou **frelon à pattes jaunes** (*Vespa velutina*), est une espèce d'hyménoptères de la famille des Vespidae.

En France, il se révèle être un nuisible très invasif du fait de l'absence de prédateur et de ses besoins protéinés. Tous les autres insectes sont des proies pour ce prédateur, il est de fait destructeur de la diversité .

Ce frelon nuisible est capable de détruire des ruchers d'abeilles domestiques en une seule saison et accélère la disparition des apiculteurs en ruinant leurs exploitation

Le nid ou "guêpier", fait de fibre de cellulose peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Construit au printemps, il est aérien, le plus souvent situé dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, quelquefois au ras du sol, sous une charpente ou dans des cheminées.

Ce frelon étant opportuniste, son nid est retrouvé aussi bien dans des habitations que sur du mobilier urbain.

Il est généralement de forme sphérique et possède un orifice de sortie latéral.

Chaque nid abrite quelque 2 000 frelons.



Mise en œuvre du Plan de lutte

La destruction des nids est une obligation et à la charge du particulier, à Fontenay-Saint-Père, en 2018, 4 nids ont été signalés.

Dans l'attente d'un plan national, et face au développement invasif de cette espèce qui représente un réel danger pour la population, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une aide de 50€ pour la destruction d'un nid actif et sur présentation de facture.

**La Commune va investir dans l'achat et l'installation de pièges
notamment autour de l'école**

Le Point Info

MISSION
STÉPHANE
BERN

FONDATION

DU
PATRIMOINE

Restauration de l'église Saint-Denis

ENSEMBLE, SAUVONS NOTRE PATRIMOINE

L'inscription, en 2018, de l'église **Saint-Denis de Fontenay-Saint-Père** à la **Fondation du Patrimoine** vous permet de devenir mécènes de sa restauration ! Grâce à vos dons à effectuer en ligne www.fondation-patrimoine.org/51574 ou en envoyant un **bulletin de souscription** (disponible en mairie), les gros travaux nécessaires à sa rénovation pourront commencer.

A noter qu'une réduction d'impôts pour l'année en cours est applicable. La Commune recherche, de son côté, différents types de mécénats afin d'obtenir des subventions et a donc souhaité augmenter ses chances en inscrivant son église

À LA MISSION BERN 2019.

Nous ne sommes pas sélectionnés pour l'instant mais gardons espoir pour juillet prochain !

La mission patrimoine confiée à Stéphane Bern contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.



Jobs d'été

La commune de Fontenay-Saint-Père recrute des jeunes étudiants, **pour la période du 1 juillet au 31 août** afin d'occuper des postes d'agents d'entretien des services techniques

Descriptif de l'emploi

- Entretien, mise en valeur des espaces verts de la commune
- Entretien, maintenance des sites et de leur mobilier
- Installation, aménagement des locaux et du matériel pour les manifestations ou besoins ponctuels

il faut: - avoir 18 ans et être titulaire du permis de conduire
- déposer en Mairie, un CV et une lettre de motivation

Le Point Info

Les inscriptions à l'école sont ouvertes

Vous pouvez venir inscrire vos enfants sur les listes scolaires,
(âgés de 3 ans dans l'année et nouveaux arrivants)
il vous suffit de vous présenter à la Mairie avec:



- le livret de famille
- le carnet de santé
- un justificatif de domicile
- le certificat de radiation éventuel (de l'école précédente)

Centre de loisirs « Le Potager »

Pour les **vacances d'été**, pensez à inscrire vos enfants, les horaires d'accueil des enfants sont de 10h30 à 16h. **Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la Mairie.**

LE RESTAURATEUR
Di FER RAN
UNE CUISINE
AU CŒUR DE NOS
VILLAGES

RESTAURANT ÉPHÉMÈRE
A FONTENAY-SAINT-PÈRE
LES 15, 16 et 17 FÉVRIER 2019
SALLE CLAUDE DELORME

Pierre-Jean Roux, diplômé de l'École Ferrandi Paris,
vous propose une cuisine de saison, locale et faite maison.

INFORMATIONS ET RÉSERVATION
07 68 39 14 44
lerestaurateurdiferran@gmail.com

Les 15-16-17 Février

le restaurant **DI FER RAN**
installé à la salle Claude DELORME durant 3 jours
a conquis tous les participants venus découvrir cette
nouvelle formule de restauration à "domicile".



Prochain rendez-vous: 20,21,22 Septembre 2019

Nacer, notre nouvel employé communal

Vous allez le rencontrer régulièrement au sein de notre village,
merci de lui réserver un excellent accueil



Vos Prochains Rendez-Vous

MAI	EVÈNEMENTS	ORGANISATEURS
5 Mai	Foire à tout	ADJ
8 Mai	Cérémonie du 8 Mai	Mairie-Anciens Combattants
17 Mai	Distribution de graines pour fleurissement des pieds de murs pendant le marché nocturne	Mairie
19 Mai	Concours de pétanque	La Fontenoise
24 Mai	Fête des voisins	ADJ
25 Mai	Repas des adhérents	Fontenay Amitiés
26 Mai	Elections Européennes	Mairie
JUIN		
1 Juin	Les Jazzies Spectacle	Les Jazzies
5 Juin	Voyage CCAS –Le Touquet	CCAS
15 Juin	Fête des Prix	École et Mairie
15 Juin -21h	Théâtre « les Chaparleurs » (cour école)	ADJ -La Cie des Chaparleurs
16 Juin -16h	Théâtre « Les Chaparleurs »(cour école)	ADJ -La Cie des Chaparleurs
16 Juin	Concours de pétanque	La Fontenoise
22 Juin	Fête de la Musique (cour école)	Comité des Fêtes
27 Juin	Visite du Haras du Pin	Fontenay Amitiés
28 Juin	Kermesse Ecole	Ecole
29 Juin	Barbecue	ASF
30 Juin	Inauguration du Clos des Tilleuls	Mairie
JUILLET		
13 Juillet	Fête Nationale (cour école)	Comité des Fêtes
21 Juillet	Concours de pétanque	La Fontenoise

Informations Mairie

"Déchetterie La Vaucouleurs" Chemin des Larrons - 78711 MANTES-LA-VILLE Tel:01.34.76.01.84

Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
9h-12h et 13h-18h	fermé	9h-12h et 13h-18h	9h-12h et 13h-18h	9h-12h et 13h-18h	9h-18h	9h-12h

"Déchetterie de LIMAY" Avenue du Val -78520 LIMAY Tel: 01.34.77.63.81

Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
14h-18h	fermé	9h-12h et 14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-18h	9h-12h

"Déchetterie des Closeaux" 18 rue des Closeaux -78200 MANTES-LA-JOLIE Tel:01.30.94.19.10

Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
9h-12h et 13h-18h	fermé	9h-12h et 13h-18h	9h-12h et 13h-18h	9h-12h et 13h-18h	9h-18h	9h-12h



Été: horaires d'ouverture de la Mairie

Horaires d'été: du 1^{er} juillet au 31 Août

Mardi: 9h-12h et 16h-18h

Jeudi: 9h-12h et 15h-17h

tous les jours:

Permanence téléphonique: 01.34.79.11.21

<https://www.fontenay-saint-pere.fr/>

